

DOSSIER TYPE

Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale 2025

Tout dossier qui ne sera pas complété dans son intégralité et accompagné de toutes les pièces administratives demandées ne sera pas examiné. **N'hésitez pas à solliciter le réseau BFC International pour bénéficier d'un accompagnement individuel au montage de votre projet avant le dépôt de ce dossier (contact : fonds-ecsi@bfc-international.org)**

I. DEMANDEUR			
Présentation de la structure porteuse			
Nom de la structure			
Type de structure <i>(Cocher la case correspondante)</i>	☐ Association Loi 1901 ☐ Etablissement public ☐ Etablissement public local d'enseignement ☐ Etablissement privé d'enseignement scolaire ☐ CFA ☐ Collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales ☐ Fondation reconnue d'utilité publique		
Année de création			
Numéro SIRET			
Adresse		Commune	
Code postal		Téléphone	
Courriel		Site web	
Votre structure est-elle membre d'un/de collectif(s) ? (ex : BFC International, collectif Festisol, etc.) Si oui le-s-quel(s) ?			
Représentant légal			
NOM-Prénom		Téléphone	
Fonction		Courriel	
Personne chargée du projet			
NOM-Prénom		Téléphone	
Fonction		Courriel	

Taille de l'organisme	
Pour les associations	
Nombre de salarié(s) (en équivalent temps plein) ¹ :	Nombre de bénévoles :
Nombre d'adhérents :	Pour les collectifs, nombre d'associations membres :
Pour les établissements d'enseignement	
Nombre d'élèves/étudiants :	
Pour les autres	
Nombre de salarié(s) :	
Vos données personnelles (nom, prénom, adresse mail personnelle, adresse postale personnelle, numéro de téléphone personnel, justificatifs financiers telles que des fiches de paie) sont traitées par la Région Bourgogne-Franche- Comté, service Affaires européennes et rayonnement international et par BFC International pour instruire et le cas échéant, octroyer des subventions dans le cadre du présent dispositif. Ces données seront conservées 10 ans pour une subvention accordée et 2 ans pour une subvention refusée. ☐ En cochant cette case, j'accepte que mes coordonnées soient conservées dans la base de contact de la Direction Affaires Européenne et rayonnement international de la Région et de BFC International, pendant 3 ans, pour l'envoi d'informations et documents en lien avec l'international. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : ▣ Pour la Région à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté /service Affaires européennes et rayonnement international, 17 bd de la Trémouille, CS 23 502, 21 035 DIJON cedex, ou par mail à l'adresse suivante : sri@bourgognefranchecomte.fr. ▣ Pour BFC International à l'adresse suivante : BFC International, Site Anjou, 85 avenue du lac 21000 Dijon, ou par mail à l'adresse suivante : contact@bfc-international.org Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 boulevard Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr)."	
Objet social de la structure	
Expérience en matière d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale	
Cocher la case correspondante : ☐ L'association est novice en matière d'ECSI ☐ L'association a déjà mené des projets d'ECSI, donner deux exemples maximum :	

¹ Il s'agit ici des salarié(e)s de l'association bourguignonne-franc-comtoise ; aussi, dans le cas d'une association relais d'une association nationale, il importe de ne mettre que le nombre de personnes salariées en Bourgogne-Franche-Comté (et non le nombre total de salarié(e)s dans la structure, sur le plan national).

Financements de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Cocher la case correspondante :

- ☐ Première sollicitation du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
☐ La structure a bénéficié de financements antérieurs de la Région BFC

Le cas échéant, indiquer ci-dessous le(s) projet(s) soutenu(s) précédemment :

Année	Libellé du projet	Montant de la subvention

Financements de l'Agence Française de Développement

Cocher la case correspondante :

- ☐ La structure ne sollicite pas le co-financement de l'AFD pour ce projet
☐ Première sollicitation de l'Agence Française de Développement
☐ La structure bénéficie de financements directs ou indirects² de l'Agence Française de Développement pour le projet présenté

Le cas échéant, indiquer ci-dessous :

Libellé du financement de l'AFD	Montant de la subvention

² Via par exemples : l'aide aux postes ECSI du Fonjep, le dispositif ISI du Fonjep, les dispositifs de l'Agence des Micro-Projets (AMP), le Coup de Pouce du CRID dans le cadre du Festival des Solidarités, etc.

II. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Intitulé du projet

2. Dates du projet faisant l'objet de la présente demande de subvention

Ce dossier concerne (cocher la case correspondante) :

- ☐ Nouveau projet
☐ Poursuite d'un projet

Date de début :

Date de fin :

3. Localisation du projet

Département (s) :

Municipalité(s) :

4. Thématique du projet

Cocher la ou les cases thématiques auxquelles votre projet répond :

☐ Environnement climat

- ☐ Transition écologique
- ☐ Sobriété carbone
- ☐ Environnement et biodiversité
- ☐ Ressources naturelles
- ☐ Eau

☐ Droits Humains

- ☐ Santé
- ☐ Education
- ☐ Droit des enfants
- ☐ Genre
- ☐ Handicap
- ☐ Migration
- ☐ Paix et conflits
- ☐ Travail décent

☐ Modèles de consommation

- ☐ Economie sociale et solidaire
- ☐ Modèles alternatifs
- ☐ Réemploi, économie circulaire
- ☐ Alimentation et agriculture durable

☐ Modèles de consommation

- ☐ Déséquilibres mondiaux
- ☐ Interdépendance
- ☐ Inégalités
- ☐ Interactions local-global

☐ Vivre ensemble

- ☐ Citoyenneté
- ☐ Diversité culturelle
- ☐ Information
- ☐ Interculturalité
- ☐ Laïcité
- ☐ Lutte contre les discriminations

Si vous ne retrouvez pas la thématique de votre projet, merci de la préciser ici :

5. Prise en compte des ODD dans le cadre du projet

À quel(s) ODD votre projet sensibilise-t-il ? Merci de cocher la ou les cases correspondantes :

Vous pouvez vous référer à la présentation des ODD qui se trouve en ligne au lien suivant : [Education à la citoyenneté et à la Solidarité internationale | Région Bourgogne-Franche-Comté \(bourgognefranchecomte.fr\)](http://Education%20a%20la%20citoyennete%20et%20a%20la%20Solidarite%20internationale%20-%20R%C3%A9gion%20Bourgogne-Franche-Comt%C3%A9%20(bourgognefranchecomte.fr))

- | | |
|---|--|
| ☐ ODD 1 – Pas de pauvreté | ☐ ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure |
| ☐ ODD 2 – Faim « zéro » | ☐ ODD 10 – Inégalités réduites |
| ☐ ODD 3 – Bonne santé et bien-être | ☐ ODD 11 – Villes et communautés durables |
| ☐ ODD 4 – Education de qualité | ☐ ODD 12 – Consommation et production responsables |
| ☐ ODD 5 – Egalité entre les sexes | ☐ ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques |
| ☐ ODD 6 – Eau propre et assainissement | ☐ ODD 14 – Vie aquatique |
| ☐ ODD 7 – Energie propre et d'un coût abordable | ☐ ODD 15 – Vie terrestre |
| ☐ ODD 8 – Travail décent et croissance économique | ☐ ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces |
| | ☐ ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs |

6. Résumé du projet (max 20 lignes)

7. Implication de jeunes en service civique international et/ou en réciprocité

Cocher la case correspondante :

- ☐ Oui
☐ Non

Nombre de jeunes :

Nationalité(s) :

--

8. Tableau de logique d'intervention

Objectif(s) du projet	Description des actions menées	Dates/durée de réalisation des actions	Bénéficiaires en BFC (Qui et combien ?)	Partenaire(s) ³ de l'action (nom(s) et rôles respectifs (détailler))	Critères quantitatifs et/ou qualitatifs pour évaluer votre projet
Objectif 1 :	Activité 1.1 :				
	Activité 1.2 :				

³ Les partenariats avec différents types de structures sont encouragés (collectivités territoriales, établissements d'enseignement, associations, etc.)

8. Tableau de logique d'intervention

Objectif(s) du projet	Description des actions menées	Dates/durée de réalisation des actions	Bénéficiaire en BFC (Qui et combien ?)	Partenaire(s) ⁴ de l'action (nom(s) et rôles respectifs (détailler))	Critères quantitatifs et/ou qualitatifs pour évaluer votre projet
Objectif 2 :	Activité 2.1 :				
	Activité 2.2 :				

Le nombre d'objectifs et d'actions est indicatif. A vous d'ajuster le nombre de lignes en fonction de votre projet.

⁴ Les partenariats avec différents types de structures sont encouragés (collectivités territoriales, établissements d'enseignement, associations, etc.)

9. Démarche d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

Montrer ci-dessous en quoi votre projet s'insère dans la démarche d'ECSI. Cocher les cases correspondantes et argumenter.

Le projet relève d'une démarche d'ECSI car :

- ☐ Il participe à son échelle à la construction d'un monde plus juste, solidaire et durable
- ☐ Il comporte une dimension internationale (focus sur des zones géographiques dans le monde, témoignages ou échanges avec des partenaires internationaux, autres)
- ☐ Il incite les bénéficiaires à s'informer, comprendre et agir pour le changement
- ☐ Il permet l'acquisition de savoirs
- ☐ Il permet l'acquisition de savoir-faire
- ☐ Il permet l'acquisition de savoir-être
- ☐ Les activités envisagées placent les bénéficiaires dans un rôle actif
- ☐ Les activités envisagées permettent l'échange entre les bénéficiaires
- ☐ Il favorise le développement de l'esprit critique

Merci d'argumenter pour chacun des critères cochés :

10. Bénéficiaires du projet

Nombre d'actions pédagogiques ou de sensibilisation

Total :

dont auprès des jeunes (-30 ans) :

dont en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) :

dont en zone de revitalisation rurale (ZRR) :

Nombre de personnes touchées par les actions pédagogiques ou de sensibilisation	Total : dont auprès des jeunes (-30 ans) : dont en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : dont en zone de revitalisation rurale (ZRR) :
---	--

11. Valorisation du projet

Votre projet fera-t-il l'objet d'une valorisation particulière au-delà des publics directement impliqués dans les activités **(cocher la ou les cases correspondante(s) et préciser la valorisation envisagée) ?**

- ☐ Retombées médiatiques (articles, reportage...) :
- ☐ Évènement d'ouverture / de clôture :
- ☐ Diffusion de livrables :
- ☐ Autre, préciser :

12. Plus-value apportée aux projets récurrents

Si votre projet est mis en œuvre de manière récurrente ou a déjà bénéficié d'un financement de la Région Bourgogne-Franche-Comté, merci de préciser la plus-value apportée au projet pour la période concernée par la présente demande.

13. Caractère de répliquabilité

Avez-vous prévu de produire dans le cadre de votre projet des livrables (fiches méthodes, documents de capitalisation, etc.) permettant de répliquer le projet sur d'autres territoires ou à plus grande échelle ?

Cocher la case correspondante

- ☐ Non
- ☐ Oui, préciser :

14. Prolongements envisagés (perspectives)

Des suites à votre projet sont-elles envisagées ?

Cocher la case correspondante

- ☐ Non
- ☐ Oui, préciser :

15. Budget prévisionnel du projet

Si nécessaire pour la bonne compréhension du budget, commentez ici le budget du projet présenté dans le tableau ci-après.
Exemples de commentaires : précisions sur la valorisation de certaines dépenses, sur les sources de financement étrangères du projet etc.

Attention : il est nécessaire de présenter un budget équilibré en dépenses et en ressources (soit dépenses=ressources)

Plafonds des contributions en travail et du bénévolat pour l'AFD :

Un forfait de 40 euros/heure maximum et de 10 jours (une journée étant composée de 7h) par mois et par personne maximum.

Autres forfaits applicables : 300 euros/jour ou 3000 euros/mois maximum.

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Nom de la structure porteuse du projet :

FONCTIONNEMENT

CHARGES (DÉPENSES)			PRODUITS (RESSOURCES)			
	Montant en € <i>Chiffres sans virgule</i>	Montant éligible (rempli par la Région)		Montant en € <i>Chiffres sans virgule</i>	Statut <i>Préciser : Sollicité ou Acquis</i>	Montant retenu (rempli par la Région)
60 - Achats			Fonds propres du porteur de projet (minimum 5%)			
Matières et fournitures (préciser)			Autres recettes du porteur de projet			
Petit équipement (préciser)			Organisation d'événements			
...			Revenus directs de l'action			
61- Services extérieurs			Région Bourgogne-Franche-Comté			
Prestation de services (préciser , ex : interprétariat, traduction, recours à une société de transport avec chauffeur, etc.)			Agence Française de Développement			
Locations (immobilier et matériel) (préciser)						
Assurances (frais afférents au projet uniquement)			Autres subventions publiques			
Documentation			État (préciser le ministère)			
...			Département (préciser le nom)			
62 - Autres services extérieurs			Commune (préciser le nom)			
Frais de formateurs extérieurs, cachets d'artistes, ou autres frais de personnels extérieurs (préciser)			Communauté de communes (préciser le nom)			
Publicité, publication, communication			Autres (préciser)			
Frais de déplacement de personnes (le cas échéant, préciser les coûts unitaires ; ex : coût d'un billet d'avion, de train etc. x nombre de participants)			Autres organismes (préciser le ou les noms)			
Frais de transport de biens (préciser)						
Frais d'hébergement (le cas échéant, préciser les coûts unitaires)						
Frais de restauration (le cas échéant, préciser les coûts unitaires)						
Frais administratifs (ex : photocopies, téléphone, timbres) <i>Plafonnés à 5% du budget total de fonctionnement</i>						
...						
64 - Charges de personnel						
Frais de personnel de la structure porteuse du projet en France <i>Plafonnés à 50 % du budget total de fonctionnement</i>						
DÉPENSES VALORISÉES (préciser toutes les dépenses) <i>Pour l'AFD : Plafonnées à 20% du budget de fonctionnement hors valorisation (cumul des postes 60, 61, 62 et 64)</i> <i>Pour la Région : non pris en compte dans le calcul de l'assiette éligible (ex : bénévolat, frais de transport, mise à disposition gratuite de matériels, salles, mise à disposition d'agent du service public ou de salariés, etc.)</i>			CONTRIBUTIONS VALORISÉES (préciser les contributeurs)			
Ex : Mise à disposition de salle			Ex : Nom du contributeur de la mise à disposition			
...			...			
TOTAL FONCTIONNEMENT			TOTAL FONCTIONNEMENT			

Nom de l'organisme demandeur	
Nom du signataire	
Fonction au sein de l'organisme	
Date	
Signature et tampon de l'organisme	

Dossier à constituer

- ✓ **Pour les projets sollicitant un cofinancement Région** : une demande d'aide signée et adressée à la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (cf. annexe 1)
- ✓ **Pour les projets sollicitant un co-financement Région et AFD** : une demande d'aide signée et adressée à la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et à la Présidente de BFC International. (cf. annexe 2)
- ✓ Le dossier type « ECSI », téléchargeable sur le site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique « Guide des aides ») ou disponible sur demande auprès du service International de la Région Bourgogne-Franche-Comté.
- ✓ Les pièces administratives ci-dessous :

1) Pour une association ou un établissement privé d'enseignement scolaire :

- ☐ Les statuts signés et éventuellement les modifications ultérieures ;
- ☐ La date d'insertion au Journal officiel avec un extrait de celui-ci ;
- ☐ Le numéro SIRET ;
- ☐ La liste des dirigeants, membres en exercice du conseil d'administration ou du bureau ;
- ☐ Les bilans et comptes de résultat des deux derniers exercices ;
- ☐ L'attestation sur l'honneur précisant que le demandeur est en situation régulière à l'égard de la réglementation, notamment fiscale et sociale (disponible à la fin du dossier-type) ;
- ☐ La domiciliation bancaire ou postale (RIB) ;
- ☐ La charte de la laïcité de la Région signée (cf. annexe 3) ;
- ☐ L'attestation sur l'honneur complétée et signée (cf. annexe 4).

Les associations devront informer les services de la Région des règles fiscales qui leur sont applicables dans la mesure où leurs activités, ou une partie d'entre elles, sont considérées à but lucratif. Elles devront dans ce cas indiquer précisément la nature des impôts commerciaux auxquels elles sont assujetties : impôt sur les sociétés, contribution économique territoriale (CET) et TVA.

2) Pour les autres bénéficiaires :

- ☐ Les coordonnées bancaires du comptable assignataire ;
- ☐ Le numéro SIRET ;
- ☐ L'attestation sur l'honneur complétée et signée (cf. annexe 4).

DÉPÔT DU DOSSIER

L'ensemble du dossier est à retourner **par email** à l'adresse suivante : sri@bourgognefranche-comte.fr ou **par courrier** à :

Madame la Présidente du Conseil régional de
Bourgogne-Franche-Comté Direction Europe et Rayonnement
international
Service des affaires européennes et du rayonnement
international 17, boulevard de la Trémouille
CS 23502 – 21035 DIJON CEDEX

Pour les porteurs de projets sollicitant **un co-financement Région et AFD**, le dossier de demande d'aide devra également être adressé à l'adresse mail : fonds-ecsi@bfc-international.org

Annexe 1 : Modèle de courrier de demande d'aide Région

Nom de la structure porteuse du projet

Coordonnées postales

Nom, prénom et coordonnées de la personne référente du projet

À l'attention de :

Mme Marie-Guite DUFAY,
Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté,
17 Boulevard de la Trémouille
CS 23502
21 035 Dijon Cedex

Objet : Demande de financement du projet « *nom du projet* » dans le cadre du dispositif “Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale”

Madame la Présidente de Région,

Par la présente, notre structure *nom de la structure* sollicite une aide financière auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, d'un montant de *montant* €.

Le projet présenté vise à (*indiquer ici les principaux objectifs du projet, les publics bénéficiaires, les principales activités mises en place et les partenaires éventuels*).

En espérant que notre projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale retienne votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération distinguée.

Date, lieu : ...

Nom, prénom et fonction du/de la signataire : ...

Signature

Annexe 2 : Modèle de courrier de demande d'aide Région et AFD

Entête ou logo de l'association

Nom de l'association

Coordonnées postales

Nom prénom et coordonnées de la personne référente du projet

À l'attention de :

Mme Marie-Guite DUFAY,
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté,
17 Boulevard de la Trémouille
CS 23502
21 035 Dijon Cedex

Mme Liliane LUCCHESI,
Présidente du Réseau Régional Multi-Acteurs
BFC International,
Bâtiment Q Place Saint Jacques
BP 16163
25014 Besançon Cedex

Objet : Demande de financement du projet « *nom du projet* » dans le cadre dispositif conjoint “Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale” de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'Agence Française de Développement

Mesdames les Présidentes,

Par la présente, notre association *nom de l'association* sollicite une aide financière dans le cadre du dispositif conjoint “Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale” d'un montant global de *montant* € et réparti comme suit :

- l'une de *montant* € auprès de la **Région Bourgogne-Franche-Comté** ;
- et la deuxième de *montant* € auprès de l'**Agence Française de Développement**, par l'intermédiaire du réseau Bourgogne-Franche-Comté International.

Le projet présenté vise à (*indiquer ici les principaux objectifs du projet, les publics bénéficiaires, les principales activités mises en place et les partenaires éventuels*).

En espérant que notre projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale retienne votre attention, nous vous prions de croire, Mesdames, en l'assurance de notre considération distinguée.

Date, lieu : ...

Nom, prénom et fonction du/de la signataire : ...

Signature



CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

- Considérant que la République laïque oblige autant qu'elle protège et garantit l'égalité entre toutes et tous, les signataires de cette charte s'engagent :
 - o à faire respecter, à promouvoir et à faire partager, dans chacune des actions menées, la mise en œuvre de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » en veillant à une juste application du principe de laïcité ;
 - o à prévenir les phénomènes de pression, de rejet de l'autre ou de discriminations notamment à cause de sa religion, de sa conviction, de son sexe, ou d'une quelconque appartenance réelle ou supposée ;

Article 1 : La laïcité contribue à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la dignité des personnes

La République laïque ne tolère aucune discrimination, notamment entre les femmes et les hommes, qu'elle découle d'un motif religieux ou autre. La laïcité contribue à promouvoir une culture commune du respect, du dialogue, de la tolérance mutuelle et de la considération d'autrui comme semblable doté de la même dignité et des mêmes droits.

Article 2 : La laïcité est le socle de la citoyenneté

La laïcité est notre bien commun. Elle doit être promue et défendue par les pouvoirs publics et par tous les acteurs de la vie associative. Elle doit rassembler et ne pas être une source de divisions. La République laïque se fixe pour objectif de regrouper les femmes et les hommes divers autour de valeurs partagées, telles que la liberté de conscience ou l'égalité de tous quels que soient, notamment, leurs appartenances religieuse, convictionnelle ou leur sexe.

Article 3 : La laïcité garantit la liberté de conscience

La laïcité garantit la liberté de conscience qui permet la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion. La liberté de croire inclut celle de pratiquer une religion, en privé ou en public, dès lors que les manifestations de cette pratique ne portent pas atteinte à l'ordre public établi par la loi. La République laïque permet à toutes et tous d'affirmer publiquement leurs convictions sans que cela ne puisse les mettre en danger.

Article 4 : La laïcité contribue à la fraternité

La laïcité fédère, renforce l'unité de la nation et contribue à la mise en œuvre de l'idéal républicain de fraternité.

Article 5 : La laïcité garantit le libre arbitre

La République laïque offre à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. La République laïque n'admet aucune injonction ni contrainte visant à imposer l'adhésion à une religion, ou à une pratique quelle qu'elle soit. Aucune religion ni aucun courant de pensée ne peut imposer ses prescriptions à la République.

Article 6 : La laïcité contribue à l'égal accès aux services et équipements publics

La laïcité garantit la neutralité de l'État, des collectivités locales et des services publics et leur parfaite impartialité vis-à-vis de tous les usagers, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. La neutralité s'impose aux agents et salariés exerçant une mission de service public. De même, toute discrimination à raison notamment de la religion, de la conviction, du genre ou de l'orientation sexuelle doit être poursuivie. Nul usager ne peut être exclu de l'accès aux services et équipements publics en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

Article 7 : Les associations subventionnées participent à la promotion de la laïcité

L'organisation des activités des associations subventionnées est respectueuse du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience, l'égalité et l'accueil de toutes et tous quelles que soient leurs convictions ou religion. Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur des associations n'exerçant pas une mission de service public. Pour les salariés et bénévoles de ces associations, les restrictions au port de signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché.

*Approuvé par le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté réuni en assemblée plénière
les 10 et 11 décembre 2020*

Le à

Nom de l'association

Qualité et signature du ou de la représentant(e) légal(e)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Président(e) ou Trésorier(e)
de l'association

I – atteste que notre organisme est en situation régulière à l'égard de la réglementation sociale et fiscale en vigueur ;

II – atteste à la Région Bourgogne-Franche-Comté que son régime fiscal actuel au regard des trois impôts commerciaux (IS, TVA, TP) est (merci de rayer les mentions inutiles) :

- L'assujettissement de la totalité de l'activité,
- L'assujettissement partiel de l'activité,
- Le non-assujettissement de l'activité.

III – atteste que l'association a fait le nécessaire auprès des services fiscaux pour connaître la qualification de ses activités (activités commerciales ou non) et s'engage à informer la Région de la réponse donnée par les services fiscaux.

IV – atteste que l'opération pour laquelle l'aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté est sollicitée (merci de rayer la mention inutile) :

- Entre dans le champ des activités assujetties,
- N'entre pas dans le champ des activités assujetties.

Fait à le

Signature